# 

* Date : 19-10-2018
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2018708650
* Author :

Tribunal de première instance de Liège, division Huy
Par ordonnance du 7 juin 2017, le tribunal de première instance de Liège, division Huy (R.G. numéro 17/216/B) a désigné Maître Régine DESTEXHE, avocat, dont le cabinet est établi à 4500 Huy, place Saint-Denis 1, en qualité de curateur à la succession vacante de Monsieur GALI, Pierre Stéphane Victor Philippe, né à Anderlecht le 1
er octobre 1942, domicilié en dernier lieu à 4520 WANZE, Thier Curé 46, et décédé à Seraing le 7 avril 2016.
Les créanciers éventuels sont priés de se faire connaître auprès du curateur dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.
Régine DESTEXHE, avocat.